

## *Communiqué de presse Fnac*



### **Gavée d'argent public, la Fnac renégocie le temps de travail de ses salariés...**

Depuis le 19/04/20 Fnac Darty est le premier gros groupe à recevoir des aides de l'état Français. Ce dernier s'est en effet porté garant à hauteur de 70 % auprès des banques qui ont prêté près de 500 millions d'euros au géant français de l'électroménager. Ces fonds sont venus renforcer une trésorerie déjà solide et portent les liquidités du groupe à plus d'un milliard d'euros.

Pour autant, en ce mois d'avril les salariés de ces enseignes, qui sont pour la plupart en chômage partiel, ne savent toujours pas s'ils vont toucher l'intégralité de leurs payes. En effet, à l'inverse de nombreuses enseignes du commerce, la Fnac ne s'est toujours pas engagée à compléter les 14% du salaire net qui ne sont pas pris en charge par les aides de l'état.

Au contraire, l'enseigne préfère pratiquer un odieux chantage en soumettant le paiement de ce complément de salaire à la signature d'un accord qui priverait les salariés de la Fnac de jours de congés payés, de jours de RTT et remettrait en cause les accords du temps de travail.

Agile et réactive, la Fnac sait assurément comment obtenir de l'argent public. Opportuniste, elle sait aussi comment profiter d'une pandémie en étant l'une des seules sociétés de cette taille à ne pas maintenir les salaires à 100% de ses salariés, exerçant un chantage à la signature d'un accord introduisant la modulation du temps de travail.

Une chose est sûre, cet argent ne servira pas les salariés d'en bas.

Contacts presse

**Marc Pietrosino**

DSC CGT Relais - **06 45 68 69 60**

**Boris Lacharme**

DSC CGT Paris - **06 88 65 26 62**